



Comprendre les enjeux de la Transition bibliographique

1. Qu'est-ce que la Transition bibliographique ?

En 2010 paraissait aux États-Unis le code de catalogage « **Ressource : Description et Accès** » (RDA) élaboré par la bibliothèque du Congrès, censé respecter les nouvelles **Fonctionnalités requises des notices bibliographiques (FRBR)**. Après une période d'évaluation de ce nouveau code menée par des groupes de travail à l'échelle européenne (**EURIG**) aussi bien que française (**RDA en France**) les deux agences bibliographiques nationales, l'**ABES** et la **BnF**, ont publié en novembre 2014 un **communiqué** synthétisant la position française sur la question de l'adoption éventuelle de ce code : si RDA constitue un pas dans la bonne direction, il ne satisfait pas suffisamment aux principes posés dans le cadre des FRBR.

Plutôt que d'adopter directement le nouveau code, la France fait donc le choix d'engager un **processus d'adaptation de RDA**. Cette décision ouvre pour toute la communauté française des bibliothèques une période de transition appelée « **Transition bibliographique** ». La Transition bibliographique désigne d'une part le processus de traduction et de dérivation de RDA qui doit aboutir à la variante française « **RDA-FR : Transposition française de RDA** » du code anglo-saxon. Le terme renvoie également au cadre institutionnel – groupes de travail, instances de pilotage, outils de communication – créé pour avancer vers l'objectif premier que constitue la FRBRisation des catalogues.

2. Pourquoi engager un tel processus ?

L'enjeu de la Transition bibliographique est double : il s'agit de permettre l'**implémentation progressive de RDA dans le système français** afin de satisfaire au critère d'**interopérabilité des données** au cœur du **web sémantique**, tout en se réservant le **droit de modifier le code et de suggérer des améliorations** allant dans le sens d'une meilleure FRBRisation des catalogues.

2.1. Relever les défis du web sémantique

Si les Anglo-Saxons ont choisi avec RDA d'élaborer un nouveau code plutôt que de faire une nouvelle fois évoluer les **AACR (Anglo-American Cataloguing Rules)**, c'est que les évolutions récentes du web l'imposaient. Là où il s'agissait autrefois de créer des liens entre des pages, il s'agit aujourd'hui de **lier des données structurées**, si possibles ouvertes et identifiées de manière pérenne, au moyen d'une syntaxe normalisée nommée **RDF (Ressource Description Framework)**.

Dans ce nouveau « web des données », les bibliothèques ont un rôle central à jouer dans la délivrance des identifiants pérennes et dans la constitution des référentiels d'autorités (auteurs, œuvres, matières, mais aussi lieux, événements, etc.) qui permettent la **mise en relation de jeux de données** de provenances variées. C'est en effet à cette condition d'interopérabilité des données que tient la réalisation d'un web aux contenus véritablement sémantisés, rendus « fouillables » et exploitables à grande échelle par les moteurs de recherche nouvelle génération.

Les conséquences de ce **changement de paradigme du web** sur le catalogage sont importantes : si le catalogue d'une bibliothèque constituait auparavant une base de notices attachées à des « documents », il se compose désormais d'un ensemble hétérogène de « données » prises dans des relations significatives conceptualisées au moyen de la syntaxe RDF déjà évoquée. Plus qu'une simple description de documents isolés, le catalogage devient une opération de conceptualisation de liens : les bibliothèques engagées dans la Transition bibliographique avancent de fait vers cet objectif de « sémantisation » des données de leurs catalogues.

2.2. Aller vers la production native de données FRBR

Pour réussir cette opération, les bibliothèques doivent non seulement imaginer de **nouveaux protocoles de catalogage** respectant le cadre conceptuel des **FRBR**, mais également des formats permettant la **production native de données FRBRisées**.

Publiés en 1998 sous l'égide de l'IFLA, les FRBR sont un modèle d'organisation des données bibliographiques pensé pour l'utilisateur. Ce nouveau modèle distingue **trois groupes d'« entités »** susceptibles d'être liées entre elles : le niveau de l'œuvre, ses différentes expressions et les manifestations de celles-ci ; les entités responsables du contenu (personnes, mais aussi familles, collectivités...); les entités « sujet » (concept, objet, événement, lieu...). L'enjeu de la FRBRisation consiste à **conceptualiser les relations entre ces entités**. Il s'agit en fait de rendre la recherche dans un catalogue plus intelligente pour l'utilisateur en suggérant des liens afin de mieux mettre en valeur le contenu d'une notice.

Le code de catalogage **RDA** créé par la bibliothèque du Congrès reprend certes en partie les préconisations



de ce modèle. Mais selon les agences bibliographiques françaises, il n'est pas assez abouti : RDA serait trop proche des AACR, en ce sens qu'il collerait encore trop à la description de documents isolés en privilégiant un format MARC21 qui gère justement mal les liens.

Contrairement à d'autres pays européens qui ont choisi d'adopter le nouveau code afin d'essayer de le changer de l'intérieur, la France a fait le choix d'**adapter le code RDA** avant de l'adopter. Les agences bibliographiques françaises ne veulent pas abandonner les normes AFNOR et leurs formats UNIMARC/INTERMARC tout de suite. Une période de transition s'ouvre qui verra la **cohabitation temporaire des normes AFNOR et des éléments traduits et adaptés progressivement du code RDA**.

3. Organiser la Transition bibliographique

Le communiqué de novembre 2014 annonçant la Transition bibliographique pose le principe d'une adaptation du code RDA en France dans un **délai de dix ans**. Le programme de la Transition en France est défini par un **comité stratégique des bibliothèques** rassemblant la BnF, l'ABES ainsi que des représentants de leurs deux ministères de tutelle, le Ministère de la culture et de la communication et le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le programme est **pilote par les directeurs des deux agences bibliographiques nationales**.

La **coordination technique** du projet est collégiale. Elle se décline en **trois groupes de travail** :

- Le groupe **Normalisation RDA en France**, lui-même composé de **six sous-groupes** reflétant l'organisation du modèle FRBR. Ce groupe réalise le **travail d'adaptation du code RDA** et publie au fur et à mesure les éléments de la nouvelle norme en fixant un calendrier pour leur application. En charge de la rédaction du futur code français de catalogage, le groupe travaille aussi au rapprochement entre RDA et l'analyse catalographique française en préparant des demandes d'évolution de RDA dans le cadre d'**EURIG**.
- Le groupe **Formation** réfléchit quant à lui sur ce que la Transition bibliographique implique pour les professionnels du catalogage. L'implémentation progressive du nouveau code à partir de 2015 suppose en effet une montée en compétence des équipes et un changement des pratiques qui ne va pas sans inquiétudes et qu'il faut anticiper. Ce groupe propose notamment des **supports de formation** pour accompagner ce changement.
- Le groupe **Système et données** a pour objectif d'**engager un dialogue avec les développeurs**, afin de doter à l'avenir la communauté professionnelle d'outils à la mesure de ses nouvelles missions. Le passage à RDA nécessitant des outils spécifiques et le recours à un format de production mieux adaptés aux catalogues FRBRisés, le rôle de ce groupe est de préparer la migration des données de catalogues actuels vers le nouveau cadre de structuration de l'information bibliographique qu'appelle le futur code.

En bref, le programme fixé par la Transition bibliographique traduit la volonté affichée par les agences bibliographiques nationales de **promouvoir un changement profond quoique progressif de la pratique du catalogage dans les établissements en France**. Quelque chose se joue aujourd'hui autour de la conversion des données des anciens catalogues et leur exposition dans le web, de l'alignement des autorités archivistiques et des autorités de bibliothèques, de la répartition du travail bibliographique entre niveaux national et local. La Transition bibliographique n'est pas seulement l'adaptation d'un code de catalogage : elle est aussi l'occasion de **réfléchir sur la définition des processus et l'organisation du travail catalographique** dans les bibliothèques de demain.

Quelques dates

1997 : Validation par l'IFLA du modèle d'organisation des données bibliographiques FRBR.

Juin 2010 : Publication du nouveau code RDA « Ressources : Description et Accès » sous la forme d'un site web payant **RDA Toolkit**.

2010-2014 : travail d'évaluation du nouveau code mené par le groupe RDA en France.

Novembre 2014 : les deux agences bibliographiques françaises annoncent dans un communiqué la Transition bibliographique.

Juin 2015 : mise en ligne du site officiel de la **Transition bibliographique** ; première publication d'éléments de **la section 1 de RDA-FR**.



Bibliographie

Sites institutionnels :

- [Le site officiel de la Transition bibliographique](#)
- [Le blog de l'ABES consacré à RDA](#)
- [La section du site de la BnF consacrée à la Transition bibliographique](#)
- [Le site du groupe AFNOR G.E. 6 Groupe technique sur l'adoption de RDA en France](#) (en sommeil)

Actualités sur RDA et la Transition bibliographique :

- Le code RDA en version originale publié sur [RDA-Toolkit](#) (accessible sur inscription).
- RDA-FR Transposition française de RDA : [premier bloc d'éléments de la section 1](#) publié en juin 2016 / [Page](#) sur les travaux de normalisation en cours.
- Consignes pratiques aux catalogueurs sur la cohabitation temporaire des normes AFNOR et des éléments du nouveau code RDA-FR : [Guide méthodologique du Sudoc](#) et [Guide pratique du catalogueur \(BnF\)](#).

Comptes rendus de journées d'étude et articles :

- [La Transition bibliographique aujourd'hui : la préparer et la mettre en œuvre dans les bibliothèques, les archives, les musées, etc.](#) Captations vidéos de la journée d'étude de l'AFNOR CN46 / BnF, 26 juin 2015.
- [Transition bibliographique : en avant marche !](#) Philippe Cantié. Bulletin des bibliothèques de France, 2015, n° 6.
- [Journées ABES 2015 : Transition, transitions.](#) Thierry Clavel, Laurent Quinson. Bulletin des bibliothèques de France, 2015.

Documentation complémentaire :

- [Comprendre le modèle FRBR et ses extensions.](#) Isabelle Paillard et al. Fiche pratique. Enssib, 2014.
- [L'ABES et la BnF en route vers l'open data.](#) Clémence Agostini. Mémoire d'élève conservateur. Enssib, 2015.

Fiche créée par Gabriel Raupp, le 13 juillet 2016